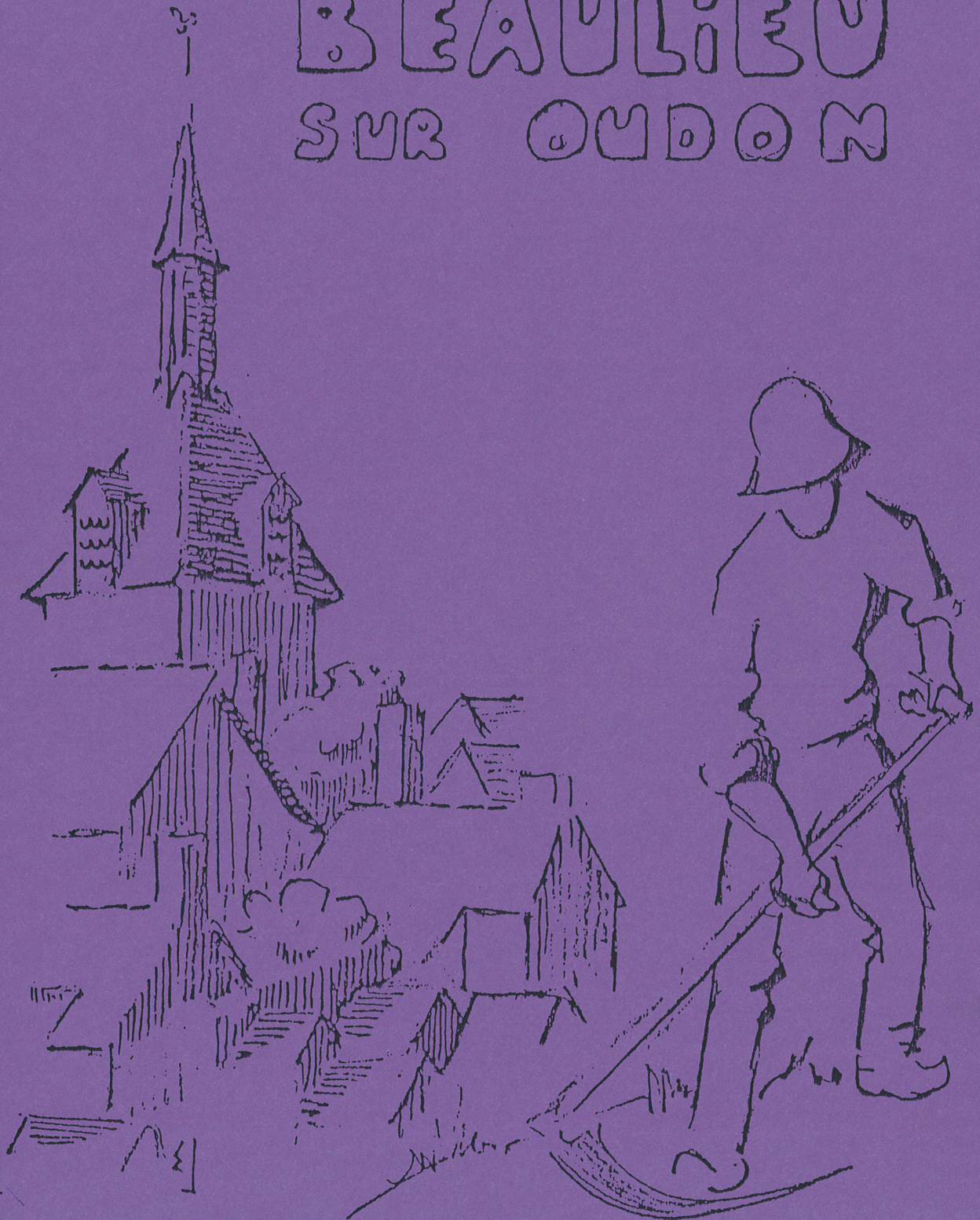


LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

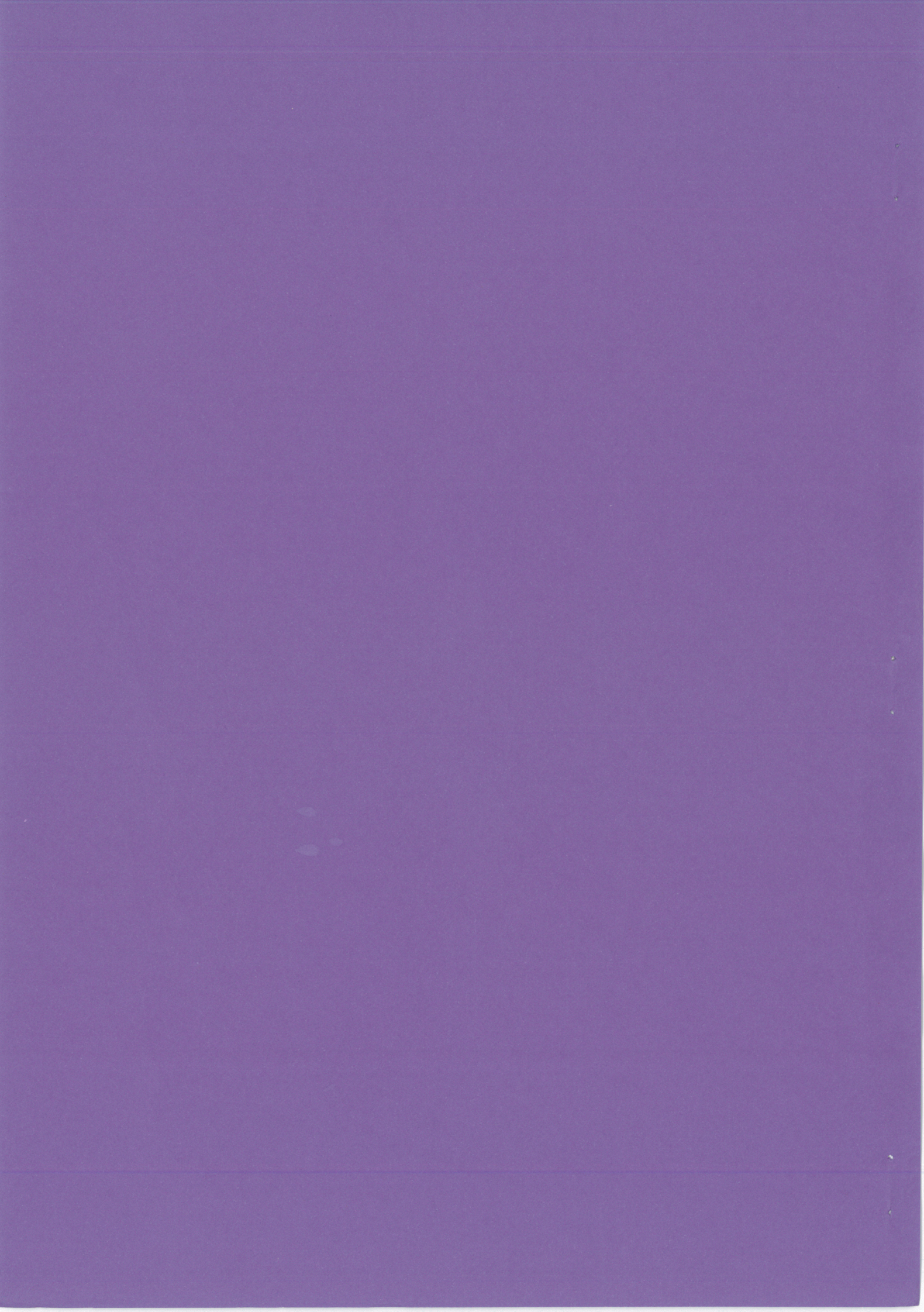
BEAULIEU

SUR OUDON



N° 5

JAN. 1994



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	Page 2
ETAT CIVIL	Page 3
SEANCES DE CONSEIL	Pages 4 à 6
COMPTE ADMINISTRATIF	Pages 7 et 8
LOGEMENTS LOCATIFS	Page 9 et 10
TRAVAUX, ACQUISITIONS	Page 11
VOIRIE, DERATISATION	Page 12
TARIFS, SUBVENTIONS	Page 13
PASSAGES ORDURES MENAGERES	Page 14
CARTE D'IDENTITE	Page 15
FLEURISSEMENT	Page 16
AMELIORATION DE L'HABITAT	Page 17
ASSOCIATIONS	Pages 18 et 19
BEAULIEU AUTREFOIS	Page 20

E T A T - C I V I L

* Naissances

Thibaut	GIRAULT	2 rue de l'Étang	4 Janvier
Mélanie	ROCHER	La Suchemallière	25 Janvier
Thibault	LION	Le Pommier	13 Mars
Kévin	CROSNIER	La Touffinière	15 Mai
Elodie	GEGU	La Couardière	19 Mai
Clément	CORNEE	1 rue de l'Étang	28 Juin
Garance	MARREC	13 rue de l'Étang	1er Septembre
Aurélie	REGEREAU	La Villaudray	13 Septembre
Justine	MEIGNAN	Haut Sautecourt	21 Octobre
Marvin	DORGERE	La Ménardière	28 Octobre
Justine	THIREAU	3 rue de Bretagne	08 Décembre
Hélène	NOEL	La Hariraie	29 Décembre
Amandine	ROCHER	La Thébaudière	31 Décembre

* Mariages

Jean-Pierre **FOURNIER** et Claudine **LENAIN** 5 Juin

* Décès

Gérard **MORICEL** Le Bourg **LE PERTRE** 3 Juin

* Transcription de Décès

Denise	BOISSEAU	14 rue de Bretagne	09 Mars
Joseph	SUHARD	4 rue de Bretagne	29 Mars
René	HONORE	3 rue des Vergers	08 Avril
Daniel	SUHARD	4 rue de Bretagne	19 Décembre

LE MOT DU MAIRE

L'année 1994 vient de faire son apparition, c'est l'occasion pour l'équipe municipale et moi-même de transmettre à chacun nos meilleurs voeux.

Ce bulletin municipal, le cinquième du nom, a pour objectif de vous tenir informé des événements importants qui ont ou qui vont marquer la vie de notre commune. Au cours de l'année 1993 nous citons parmi les réalisations : la rénovation de l'école maternelle, la réfection de la couverture de l'ancien presbytère, des réparations à la Salle des Fêtes et des travaux de voirie.

Il nous faut également ajouter les deux acquisitions suivantes : la maison de Madame MANCEAU ainsi que la prairie de Monsieur et Madame GASTINEAU destinés respectivement à l'aménagement de trois logements locatifs en 1994 et à la création d'un plan d'eau à long terme.

La construction du Musée de la Moisson que nous évoquions dans notre précédent bulletin reste à l'état de projet, le Conseil général ne s'étant toujours pas prononcé sur une éventuelle collaboration avec le Comité des Fêtes.

Je renouvelle mes remerciements à toutes les personnes qui dans le cadre des associations participent activement à la vie associative de notre commune.

J'en terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de BEAULIEU SUR OUDON.

Bonne Année

Joseph ROCHER

**SEANCES DE CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 19 Janvier :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité des Fêtes s'est réuni pour étudier le projet du Musée de la Moisson. Un dossier va être préparé ainsi qu'une demande de subvention à l'attention du Conseil Général.

Le Conseil jugera ensuite si la création du Musée est possible et le mode de financement à adopter.

Après les fortes pluies, Monsieur Le Maire présente un courrier de Monsieur **BARRE** pour que des mesures soient prises à l'Étang de La Guéhardière. Une réunion est prévue avec toutes les parties concernées.

Séance du 25 Février :

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un bac poubelle pour la Salle des Fêtes d'une contenance de 750 litres.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la propriété de Madame **MANCEAU** au prix de 50.000,00 francs et charge Monsieur Le Maire de faire un compromis de vente.

Séance du 18 Mars :

Le Conseil Municipal vote les taux des 4 taxes :

Taxe d'Habitation : 15,95 %	90.118,00
Foncier Bâti : 23,39 %	97.536,00
Foncier Non Bâti : 38,20 %	345.710,00
Taxe Professionnelle 14,00 %	75.276,00

La taxe Professionnelle a été diminué d'un pourcent par le Conseil Municipal par rapport aux services fiscaux qui proposaient 15 %

Séance du 1er Avril :

Le Conseil vote le Budget Primitif 1993 qui est équilibré dans les 2 sections. La section de fonctionnement s'élève à 1.408.674,00 francs et la section d'investissement à 689.300,00 francs.

Monsieur Le Maire présente le devis de Monsieur HUBERT pour la réfection de la Tour du Presbytère : 28.545,25 Francs TTC.

Séance du 30 Avril 1993 :

Monsieur Le Maire rend compte d'un projet réunissant l'école de MONTJEAN et l'école de BEAULIEU pour des après midi sportifs en mai et juin 1994. Participation demandée à la commune 2.600,00 francs pour 9 séances.
Le Conseil donne son accord.

Présentation de l'avant projet sommaire de l'école maternelle par Monsieur BARRE coût 219.400,00 francs TTC.
Le Conseil donne son accord et charge Monsieur Le Maire de voir si le coût ne pourrait être amoindri.

Séance du 17 Mai 1993 :

Concernant la réfection des chemins du Bordage, de la Touffinière et de la Suchemallière, l'ouverture des plis a donné le résultat suivant : La STAR entreprise la moins disante a été retenue avec un devis de 111.879,11 francs TTC.

Après avoir visité dans les jours auparavant le terrain GASTINEAU, situé sur le côté de la Maison MANCEAU, le Conseil discute sur l'opportunité ou non d'acquérir ce terrain.

Après avoir voté, le Conseil DONNE son accord et charge Monsieur Le Maire de faire une proposition à hauteur de 40.000,00 Francs.

Séance du 25 juin :

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le Conseil Décide de prélever 32.000,00 francs en 1994.

Le Conseil DECIDE de faire un **emprunt** de 200.000,00 francs au **GROUPAMA** pour un **taux fixe annuel** de 7,20 %. Le **GROUPAMA** ayant une fois de plus le **taux le plus faible**.

Monsieur **BARRE** a été désigné par le Conseil Municipal pour effectuer les plans de la Maison **MANCEAU**.

Séance du 26 Juillet 93 :

Visite de la Maison **MANCEAU** avec Monsieur **BARRE** qui laisse entendre que le gros oeuvre est à peu près en état et que la maison est saine. La **surface au plancher** est de 320 M2 rez de chaussée et étage compris.

Le Conseil Municipal charge Monsieur **BARRE** d'étudier un projet allant vers des appartements assez grands, comprenant si possible 3 chambres.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier du Musée n'a pas été étudié par le Conseil Général à la cession de juin et qu'il les relancera dès la rentrée.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de vente concernant le terrain **GASTINEAU** a été signé récemment.

Séance du 23 Septembre :

Monsieur Le Maire présente une demande de Monsieur **GIRAULT** qui sollicite une **augmentation** des horaires de Mademoiselle **FERRIER Claudine** d'une heure par jour soit 4 heures par semaine afin qu'elle puisse surveiller les enfants dans le dortoir pendant la sieste.

Le Conseil donne son accord.

Monsieur **BARRE** présente un projet de la Maison **MANCEAU** qui comporte 3 appartements avec garage Le Conseil Municipal retient l'idée première de Monsieur **BARRE**, lui demande de peaufiner le projet et de préparer un devis estimatif en vue de la subvention D.G.E. à demander au plus vite.

Séance du 3 Décembre :

Le Conseil vote les tarifs de la Salle des Fêtes et propose une **hausse de 5 %** en raison de l'acquisition du lave vaisselle qui représente une plus-value qui peut-être répercutée sur les locations.

Voici la vue d'ensemble du Compte Administratif 1992 en fonctionnement et en investissement. Il retrace les dépenses exactes de l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
60 Denrées et fournitures	63.908,00	65.931,42
61 Frais de personnel	337.639,58	332.866,04
62 Impôts et taxes	17.147,00	19.356,28
63 Travaux services extérieurs	264.499,42	221.097,32
64 Participations contingents	136.960,00	107.556,56
65 Allocations, subventions	16.000,00	16.833,00
66 Frais de gestion générale	84.700,00	71.860,39
67 Frais financiers	130.691,40	129.483,95
83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	565.716,19	565.716,19
	-----	-----
<u>TOTAL DEPENSES</u>	1.622.261,59	1.530.716,19

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
70 Produits de l'exploitation	65.000,00	62.458,00
71 Produits domaniaux	105.500,00	97.648,17
72 Produits financiers	1.090,00	1.029,00
73 Recouvrements subventions	41.880,00	62.402,99
74 Dotation globale fonction	405.175,00	407.910,00
75 Impôts indirects	19.657,00	19.393,00
77 Contributions directes	672.266,00	695.564,32
79 Produits exceptionnels	0,00	5,00
82 Produits antérieurs	311.693,59	311.693,59
	-----	-----
<u>TOTAL RECETTES</u>	1.622.261,59	1.658.004,07

DEFICIT FONCTIONNEMENT CLOTURE
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CLOTURE

/
127.302,92

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
06 Déficit investissement reporté	71.433,33	71.433,33
136 Participation département		
16 Remboursement d'emprunt	116.609,81	113.181,76
18 Réglement de dettes à long ou moyen terme	49.750,66	49.496,18
21 Acquisition de biens meubles ou immeubles	199.603,98	103.700,00
23 Travaux bâtiments génie civil	1.103.465,19	342.625,77
26 Acquisition de titres et valeurs	33.122,52	30.236,43
	-----	-----
<u>TOTAL DEPENSES</u>	1.573.985,49	710.673,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
06 Excédent investissement reporté	72.628,82	72.628,82
10 Subventions d'équipement	168.600,00	35.000,00
11 Prélèvement recette fonction.	565.716,19	565.716,19
14 Particip. travaux équipement	36.631,00	28.779,00
16 Produit des emprunts	640.000,00	0,00
21 Aliénation biens meubles et immeubles	- 2,00	0,00
	-----	-----
<u>TOTAL RECETTES</u>	1.483.574,01	702.124,01

DEFICIT INVESTISSEMENT CLOTURE
EXCEDENT INVESTISSEMENT CLOTURE

8.549,46

LOGEMENTS LOCATIFS

En courant d'année le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la propriété de Madame **MANCEAU** pour un prix de **50.000,00** francs afin d'y aménager 3 logements locatifs. La demande pour des locations est importante et le Conseil avait à coeur de préserver le centre du Bourg.

Monsieur **BARRE** Daniel, Maître d'Oeuvre, a établi des plans selon les propositions et souhaits du Conseil Municipal. Les plans définitifs sont maintenant réalisés et cette lourde opération pour la commune va débiter avec la nouvelle année.

Elle consiste en la **réalisation de 3 appartements** avec garage qui seront **deux du Type 3, et un du type 4** ; soit des logements de grande surface de 65 à 100 Mètres carrés qui, espérons le, attireront des familles sur la commune pour de longues durées.

Un plan de financement a été établi par Monsieur **LAS**, du **C.D.H.A.R.** (Comité Départemental de l'Habitat et de l'Aménagement Rural) en fonction du devis estimatif proposé par Monsieur **BARRE**, des loyers attendus et des subventions qui sont susceptibles d'être obtenues.

Nous allons vous détailler ci-contre le coût du projet et le plan de financement. Avant il faut préciser que d'après l'étude réalisée les loyers couvriront largement la charge de remboursement de l'emprunt, ceci grâce aux taux d'emprunt très bas accordés aux communes. Je vous précise également que les emprunts ne représentent que 45,7 % du coût total des travaux.

COUT DU PROJET :

- Acquisition et frais notariés	55.000,00 F
- Travaux de Bâtiment	1.217.073,00 F
- Honoraires Architecte	107.850,00 F
- Honoraires D.D.E.	13.249,00 F
- Assurance dommage ouvrage	13.410,00 F
- E.D.F. - P.T.T. - A.E.P.	<u>15.418,00 F</u>

TOTAL 1.422.000,00 F

PLAN DE FINANCEMENT :

* Apport et subventions

- Fonds propres	146.000,00 F
- Aide aux locatifs communaux 20000x3	60.000,00 F
- Aide aux façades	37.500,00 F
- Subvention locatif aidé (20% du TTC)	288.000,00 F
- DGE 2nde part (20% du HT)	240.000,00 F

* Prêts

- CIL à 3% sur 20 ans limité 20% TTC	288.000,00 F
- Prêt locatif aidé 5,8 % sur 32 ans	<u>362.500,00 F</u>

TOTAL 1.422.000,00 F

RENOVATION DE LA CLASSE MATERNELLE

L'école maternelle accueille 21 enfants de 2 à 5 ans, nombre qui a augmenté et afin de créer du volume supplémentaire la commune a décidé de faire une mezzanine et de rénover l'ensemble de cette classe enfantine qui devenait vétuste.

LOTS	NOMS	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Maçonnerie	: GUIOILLER	26.334,00	4.898,12	31.232,12
Menuiserie	: LEROYER	58.291,00	10.842,12	69.133,12
Plâtrerie	: EURL CPI	32.115,35	5.973,45	38.088,80
Electricité	:)			
Plomberie	:)YSOPE	30.686,00	5.707,60	36.393,60
Chauffage	:)			
Couverture	: HUBERT	2.761,50	513,63	3.275,13
Peinture, sol	: BEUNET	37.234,21	6.925,56	44.159,77
Maître d'Oeuvre:	BARRE	<u>15.000,00</u>	<u>2.790,00</u>	<u>17.790,00</u>
TOTAL		202.422,06	37.650,51	240.072,57

Financement : 50% par les fonds propres de la commune
et 50% par un emprunt de 7,20 % à **GROUPAMA** d'une durée de 10 ans.

La commune récupèrera la totalité de la T.V.A., soit **37.650,51** francs, en 1995.

ACQUISITION DE MATERIEL

En 1993, le Conseil Municipal a fait plusieurs acquisitions

Conteneur à verre	STE U.T.P.M.	5.882,56 TTC
Bac poubelle	BEAUSSIER	1.957,00 TTC
Débroussailleuse	RUULT	2.275,83 TTC
Extincteur	AREOFEU	3.184,41 TTC
Lave vaisselle	STE FOLLIOT	18.738,80 TTC

VOIRIE

Cette année encore, des renforcements de structure de chaussées ont été effectués sur quelques Chemins. La D.D.E avait estimé les travaux à 145.000,00 francs TTC , mais à l'ouverture des plis la STAR a été retenue avec 111.879,41 francs. Pour l'ensemble de ceux-ci la commune a bénéficié d'une **subvention d'Etat**, la D.G.E. 2nde part pour un montant correspondant à 25 % des travaux H.T. soit 27.900,00 francs. Voici ci-dessous le décompte par chemin :

Chemins Ruraux :

C.R. de la Suchemallière-----	65.738,08 F
C.R. de la Touffinière-----	29.057,00 F
C.R. du Bordage -----	<u>17.084,33 F</u>
TOTAL -----	111.879,41 F

DERATISATION SUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler son contrat de dératisation avec le **Groupement de Défense Sanitaire** qui comme l'année passée assurera un passage dans toutes les exploitations agricoles. Il mettront à votre disposition 5kg de raticide et vous donneront toutes les explications nécessaires. Si les 5kg ne vous suffisent pas, vous aurez la possibilité de prendre à la mairie du produit supplémentaire de raticides ou souricides mais ils vous seront facturés par le Groupement de Défense Sanitaire. Ce produit, bien entendu est à la disposition de tous : agriculteurs et particuliers.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués à compter du 1er février 1993.

<i>Vin d'honneur</i>	175.00
<i>Banquet</i>	835.00
<i>Mariage</i>	1015.00
<i>Baptême</i>	470.00
<i>Communion</i>	605.00
<i>Repas de famille avec cuisine</i>	605.00
<i>Soirée familiale pour les personnes de la commune</i>	470.00
<i>Buffet campagnard</i>	605.00
<i>Réunion d'information</i>	300.00
<i>Etoile Sportive</i>	190.00
<i>Ancien d'A.F.N.</i>	385.00
<i>Nuit de la St Sylvestre associations de la commune</i>	640.00
<i>Bal communal</i>	770.00
<i>Bal association extérieure</i>	1170.00
<i>Bal organisé par orchestre</i>	2055.00
<i>en cas d'annulation</i>	935.00
<i>Après-midi de détente pour les clubs du 3ème Age de communes extérieures</i>	260.00
 Location de la petite salle annexe	
<i>Vin d'honneur</i>	60.00
<i>Réunion d'information</i>	120.00
<i>Repas, soirée</i>	340.00

SUBVENTIONS

<i>Maison familiale de CRAON</i>	160.00
<i>M.F.R.E.O. de St BERTHEVIN</i>	160.00
<i>Anciens prisonniers</i>	150.00
<i>Anciens combattants</i>	150.00
<i>A.P.E.I.</i>	200.00
<i>Association des parents d'élèves</i>	800.00
<i>Collège les Hairies ERELLES</i>	200.00
<i>Chambre des Métiers</i>	150.00
<i>Centre Anticancéreux de RENNES</i>	400.00
<i>Prévention routière</i>	150.00
<i>Campagne contre la faim</i>	150.00
<i>A.D.M.R. de MERAL</i>	900.00
<i>Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON</i>	3.500.00
<i>F.D.G.P.C.</i>	822.16
<i>Association des agents collectivités locales</i>	8.361.00
<i>Association bibliothèque</i>	209.00

ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères en campagne est maintenue tous les 15 jours. Voici, ci-dessous, les dates de passage des éboueurs afin que vos sacs soit déposé seulement la veille du ramassage.

Mardi 4 Janvier

Mardi 18 Janvier

Mardi 1er Février

Mardi 15 Février

Mardi 1er Mars

Mardi 15 Mars

Mardi 29 Mars

Mardi 12 Avril

Mardi 26 Avril

Mardi 10 Mai

Mardi 24 Mai

Mardi 7 Juin

Mardi 21 Juin

Mardi 5 Juillet

Mardi 19 Juillet

Mardi 2 Août

Mardi 16 Août

Mardi 30 Août

Mardi 13 Septembre

Mardi 27 Septembre

Mardi 11 Octobre

Mardi 25 Octobre

Mardi 8 Novembre

Mardi 22 Novembre

Mardi 6 Décembre

Mardi 20 Décembre

CARTE NATIONALE D'IDENTITE INFORMATISEE

Si votre carte d'identité a plus de 10 ans, si vous partez bientôt à l'étranger, si vous passez votre permis de conduire, si vous avez bientôt des examens, une carte d'identité va vous être réclamée pour justifier votre identité

N'attendez pas la dernière minute pour demander votre carte nationale d'identité car DES CHANGEMENTS ONT EU LIEU DEPUIS DECEMBRE

Cette carte est maintenant informatisée, ressemble à une carte bancaire, et est infalsifiable. Après l'envoi de votre demande en Préfecture, celle-ci est adressée à VAL MAUBUEE (Seine et Marne) pour sa création. C'est le seul établissement en FRANCE à fabriquer des cartes nationales d'identité informatisées. Avec les délais d'acheminement, aller et retour, il faut compter 15 jours pour obtenir sa carte d'identité. Il n'y a donc aucune possibilité d'en obtenir une en dernière minute.

C'est pourquoi nous vous conseillons de vous présenter tôt à la Mairie avec la liste ci-dessous, des **documents nécessaires** à la confection de votre demande :

- 2 **photographies d'identité** de face, récentes, identiques et de fond neutre.
- le livret de famille,
- un **timbre fiscal à 150.00 francs** (les chèques ne sont plus acceptés pour des raisons techniques)
- Se **présenter en personne** pour la demande afin de réaliser l'empreinte digitale et la signature qui apparaîtra par duplication sur votre carte.

F L E U R I S S E M E N T

Le jury composé de Mesdames DORGERE Marie-France, HERMAGNE Annick, LECOT Marie-Odile et ROCHER Monique a parcouru le bourg de BEAULIEU SUR OUDON début juillet et a donné les résultats suivants :

* CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN :

- 1er prix : Mr FOUBERT Maurice
- 2nd prix : Mr HERMAGNE Louis
- 3ème prix : Mr ROUSSELET J-Louis
- 4ème prix : Mr THIREAU J-Baptiste

* CATEGORIE FENETRE ET BALCONS :

- 1er prix : Mme ROBE Marie
- 2nd prix : Mr ROBE Francis
- 3ème prix : Mme BEAUDUCEL Gabrielle
- 4ème prix : Mr PIAU Joseph



AMELIORATION DE L'HABITAT

**IL N'EST PAS TROP TARD ! VOUS POUVEZ,
VOUS AUSSI, BENEFCIER D'AIDES
POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT
EN 1994 ET 1995.**

L'Opération d'Amélioration de l'Habitat a démarré le 1er janvier 1993 et a été un réel succès puisque 121 logements ont fait l'objet d'une aide sur l'ensemble du District de Loiron.

A Beaulieu sur Oudon, 4 logements seront réhabilités dans ce cadre pour un montant d'aides de 87.057 F soit 562.279 F de travaux sur la programmation 1993.

Pour quels travaux ?

Couverture, façade réalisée de façon traditionnelle à la chaux aérienne, menuiseries extérieures, double vitrage, isolation, installation de sanitaires, chauffage central, fosse septique, réfection de l'électricité, ...

Pour qui ?

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires.

Comment s'informer ?

Le District de Loiron a chargé le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural d'animer cette opération. Mademoiselle TAMPIER se tient gratuitement à votre disposition au siège du C.D.H.A.R. à Laval, et lors de permanences. Ces points d'information sont très suivis : 260 personnes en 1993. Le C.D.H.A.R. peut aussi vous rendre visite à domicile.

- Laval	10 rue de Strasbourg	43.56.00.32
- Loiron	1er, 2ème & 3ème jeudis de chaque mois au District	10 à 12 H

ASSOCIATIONS

CLUB DES RETROUVAILLES

C'est avec plaisir que nous vous récapitulons nos activités de l'année 1993 :

7 Janvier : Galette des rois au GENEST SAINT ISLE

18 avril : Repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale et le Comité des Fêtes

7 Mai : Concours de belote cantonal

13 Mai : Rassemblement cantonal à SAINT PIERRE LA COUR

28 Mai : Voyage au safari africain et visite d'une fraiseriaie. 34 personnes de BEAULIEU et 16 de SAINT CYR LE GRAVELAIS y ont participées.

25 Juin : Voyage croisière sur la Sèvre avec SAINT CYR LE GRAVELAIS ; 10 personnes de BEAULIEU ont complétées le car.

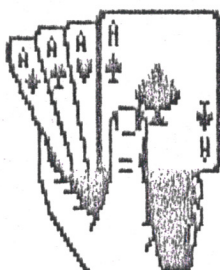
8 Septembre : Buffet campagnard offert par le club. 59 personnes se sont régalées.

24 Septembre : Concours de belote des retraités.

15 Octobre : Voyage à QUEBRIAC afin de visiter un musée de la faune unique en Europe et visite du Haras de Touche Porée . 36 personnes de BEAULIEU y sont venues.

8 Décembre : 5 personnes ont été à Paris voir au Théâtre "Marie Antoinette" de Robert HOSSEIN.

Ainsi se termine l'année 1993, Meilleurs voeux à tous pour 1994.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes heureux des travaux de rénovation de la classe maternelle effectués par la municipalité. Nous espérons accueillir beaucoup d'enfants dans ses locaux spacieux.



Le Bureau vous rappelle les manifestations qu'il organise en 1994 :

- Le 20 Mars : Loto
- Le 19 Novembre : Soirée dansante

Suite à la démission du président pour raisons professionnelles le bureau est ainsi constitué :

- * Président : Mr Hervé CORNEE
- * Vice-Président : Mr Daniel LEMARQUAND
- * Trésorier : Mr Didier DEROUIN
- * Trésorier-Adjoint : Mr Jean-Pierre FOURNIER
- * Secrétaire : Mme Françoise POIRIER
- * Secrétaire-Adjoint : Mr Bernard THIREAU

L'Association des parents d'élèves vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 1994.

Le Bureau

ETOILE SPORTIVE BEAULIEU



La saison 93-94 se déroule bien avec un effectif en hausse. Sur le terrain des résultats qui confirme le bon niveau des joueurs qui évoluent au club.

Nous avons recruté un arbitre : Mademoiselle Pascale BLIN qui a réussi avec succès les examens qui lui permettent d'officier sur les terrains de la Mayenne.

Comme toutes les années le Club organise :

- Une soirée choucroute le 5 Mars
- Un concours de palets le 15 Mai
- Un tournoi de football le 23 Mai
- Un concours de belote le week-end du 26 Octobre

Le Président,
Le Bureau

BEAULIEU SUR OUDON AUTREFOIS...

JEAN-BAPTISTE DUCHESNAY

Il se nommait Jean-Baptiste DUCHESNAY, venu tout jeune au château de l'Aunay dont son père était le gérant.

Il fut à vrai dire, le premier Maire de BEAULIEU SUR OUDON. Voici ce qu'en dit Monsieur DELIERE (Ancien curé de BEAULIEU) :

" Monsieur DUCHESNAY était un homme beau et vigoureux, ayant une voix forte. Il était craint et détesté par les pères des jeunes gens qui partaient pour l'armée sous l'Empire parce qu'ils croyaient -faussemment du reste- qu'il aurait pu en exempter un grand nombre...

"Ce Monsieur DUCHESNAY, malgré son ton et ses manières, qui laissaient voir sa satisfaction de remplir la place qu'il occupait, était cependant un excellent homme. Il rendit, pendant les jours de la Terreur de 1792 à 1800, des services considérables au Clergé. Il cachait parfois chez lui jusqu'à 3 prêtres à la fois. Il n'était pas aimé des royalistes, parce qu'ils le regardaient comme un homme attaché aux différents gouvernements usurpateurs, et il ne plaisait pas au républicains qui le trouvaient trop modéré.

" Monsieur DUCHESNAY sut, pendant ce temps difficile, se concilier l'estime des gens de bien;

" Il n'avait pas de fortune dans le commencement. C'était un maître tisserand qui fit prospérer son commerce. Plus tard, la gestion des terres de Monsieur d'AUBERT lui procura une belle aisance et lors de la vente des biens du Clergé il acheta, à bas prix, la ferme de La Maltière, dont son père était fermier et qui appartenait aux chanoines réguliers de Sainte Catherine de LAVAL.

Il mourut en 1839, âgé de plus de 80 ans, dans sa maison au bourg."

